

(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 26 MARS 2019

En communication

Patrick AUBIN
Pascal BAUDE
Christine BELLEVILLE
Pascal BOUCHET
Marc CHATAIN
Serge DAGADA
Jean-Louis DUGRAVOT
Muriel EYL
Jean-Claude HEBRAS
Marianne MAZEL
Annie MOREAU
Jean-Claude MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU
Nicolas ZAJAC
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 45

La séance débute par l'analyse des anomalies remontées sur FDME portant sur la journée du 23/24 mars.

Chaque membre en charge du contrôle FDME fait état des manquements certes peu nombreux, mais toujours existants, notamment par les absences de secrétaires pour les clubs visiteurs.

La journée est validée.

Lors de la réunion, il est évoqué une interdiction d'utilisation de colle et résine lors des finales de zones de coupe de France qui ont lieu le 21 avril prochain.

En effet, la Commission a été informée par le club HB Pont Château Lempdes, organisateur de la coupe régionale masculine et départementale féminine de la zone Sud que les colles et résines sont interdites dans la salle de Lempdes. Pour l'équité sportive, la COC a décidé de mettre à disposition des ballons neufs à toutes les équipes participantes.

☛ **ORGANISATION FINALES DE ZONES COUPE DE FRANCE REG/DEPT**
(1/4 et 1/2 finales - dimanche 21 avril 2019)

✓ Zone Sud :

- . Cournon d'Auvergne (63) / Organisateur : HBC COURNON D'AUVERGNE
- . Lempdes (63) / Organisateur : CLUB HB PONT DU CHATEAU LEMPDES

✓ Zone Nord :

- . Livry Gargan (93) / Organisateur HANDBALL CLUB DE LIVRY GARGAN
- . Chambly (60) / Organisateur : CHAMBLY HB

Toutes les informations (rencontres, horaires, ...) sont disponibles dans le HandInfos N°1009 - 13 mars 2019 à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/hand-infos.html>

☛ **ORGANISATION BARRAGES N3M ET N2F (samedi 08 juin 2019)**

- . **Barrages N3M** : CHAUMONT HANDBALL (5652002)
- . **Barrages N2F** : ANGOULEME CHARENTE HB (6016001).



RAPPEL : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire ou à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

En cas de retard de transmission (feuille de match, conclusion de match ou communication de résultat), ne pas attendre la notification de sanction pour en avertir par courriel le secrétariat avant la réunion de contrôle.

Fait à Créteil,
le 27 mars 2019

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 23/24 MARS 2019
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	- ENTENTE BASSIN GRENOBLOIS -18M/P7
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	- GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HBC N3M/P1 - RC D'ARRAS HB N3M/P4 - CONVENTION COTENTIN (Cherbourg) -18M/P2 - CS VESULIEN HAUTE SAONE -18M/P6 - ENTENTE ST MAUR/MAISONS ALFORT 94 -18M/P5 - ENTENTE DE L'OISE -18M/P4
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	/
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.